

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 27 MARS 2019**

Le Mercredi 27 mars 2019, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de M. Raoul TEYSSIER 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Chirols.

Sont présents : Stéphane GINEVRA – Raoul TEYSSIER– Guy VERNET – Valentine RIGAUD – Annick MALBRAIN - Martine DUFFAUD – Élodie COUDENE –

Excusés : Matthieu COQUEREL (procuration donnée à Valentine Rigaud) – Samuel MORIN

Absent : Thierry DUFAU –

Secrétaire de séance : . Annick MALBRAIN

La séance débute à 18h05.

- Approbation du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal
- Délibérations :

- **Convention avec le CAUE** :

Suite au dernier conseil municipal, le Maire a contacté le CAUE pour qu'il étudie la réhabilitation de certaines parties des différents bâtiments communaux :

- l'étage de la Salle Polyvalente
- l'appartement au-dessus de la Salle des Associations
- les 2 étages au-dessus de l'Écomusée.

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer avec le CAUE la convention proposée pour une mission d'accompagnement pour laquelle une participation volontaire de la commune, d'un montant de 2 500 €, est demandée.

Nombre de votants : 8

Votes pour :8

Abstentions : 0

Votes contre :0

- **Contrat saisonnier pour employé municipal** :

Le contrat actuel de notre troisième employé municipal ne peut être prolongé sous la même forme. Il sera transformé en contrat saisonnier, c'est effectivement au printemps que le surcroît de travail est le plus important.

Nombre de votants : 8

Votes pour :8

Abstentions : 0

Votes contre :0

- **Autorisation de non-paiement (régularisation trésorerie)** :

Les comptes de 2015, laissent apparaître une légère différence entre ce que la commune a payé pour la vanne, et ce qu'elle a encaissé comme remboursement de la part du SEBA. Il faut donc régulariser.

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

○ **SDE07 transfert de compétence :**

Mme DUFFAUD Martine informe le Conseil Municipal que le SDE07 propose le transfert de compétence de maîtrise d'ouvrage en éclairage public par la signature d'une convention de mise à disposition. Le pourcentage de subventions sera plus élevé qu'auparavant.

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

○ **Votes des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 :**

Présentation des comptes de gestion de la trésorerie et des comptes administratifs de la commune.

Le maire fait remarquer que, pour le « Budget Général » comme pour le « Budget Eau et Assainissement », les comptes de gestion de la trésorerie et les comptes administratifs de la commune coïncident au centime près.

Après la présentation de ces comptes le Maire s'absente pour laisser place au vote :

Nombre de votants : 7

Votes pour : 7

Abstentions : 0

Votes contre : 0

○ **Vote budgets 2019 :**

les votes des budgets 2019 sont reportés à une date ultérieure car les montants des dotations n'ont pas encore été communiqués.

Après débat le Conseil Municipal propose que l'on ne modifie pas, pour l'année 2020 les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Proposition votée à l'unanimité.

*Certaines dépenses (entretien du matériel, carburant, fournitures...) ne sont pas imputées au budget de l'eau, les dépenses de personnel ne sont imputées que partiellement (5 500€ en 2019 contre 11 000€ en 2017 et 2018).*

*Certaines parties du réseau, et certains compteurs ont un âge avancé et doivent être petit à petit renouvelés grâce à un plan pluriannuel d'investissement.*

*Cela nécessite un accroissement du budget et la commission Eau propose d'une part une révision du règlement du service de l'eau applicable immédiatement et une augmentation des tarifs de l'eau pour 2020.*

○ **Révisions du règlement du service de l'eau :**

1. La « Commission Eau » propose que soit distingués parmi les abonnés, ceux dont le compteur n'alimente qu'un seul logement, et ceux dont le compteur en alimente plusieurs.

Un tarif d'abonnement de 150 € est proposé pour l'abonnement d'un compteur alimentant 2 ou 3 logements, et 180 € pour 4 logements et plus. Le tarif d'abonnement pour un logement unique restant à 110 €.

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 8

Votes pour : 3

Abstentions : 5

Votes contre : 0

2. Jusqu'à maintenant, pour tout nouveau branchement, même lorsqu'une extension de réseau était nécessaire, le nouvel abonné ne participait qu'à la hauteur d'un forfait de 600€ et la commune prenait à sa charge le reste des dépenses. Il est proposé que, pour tout nouveau branchement, la faisabilité technique et financière soit examinée par le conseil municipal, et qu'en cas d'accord, le nouvel abonné prenne à sa charge, en plus du forfait de 600 €, 40 % du montant de la facture restant à la charge de la commune.

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

○ **Tarifs eau 2020 :**

Après une augmentation pour les factures de 2019 portant le tarif de l'eau :

De 0,90 € à 1 € du début d'Octobre à fin Mai

et de 2 € à 2,10 € de début Juin à fin Septembre,

la commission Eau propose une nouvelle augmentation, pour les factures de 2020, de 0,10 € par m<sup>3</sup> :

soit 1,10 € du début d'Octobre à fin Mai

et 2,20 € de début Juin à fin Septembre.

Cela représentera une augmentation des recettes de 1 300 € environ.

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

○ **DECLALOC (Déclaration Préalable d'Activité d'Hébergement) :**

le Conseil Municipal prend la délibération instituant la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme par télédéclaration, grâce à cela le loueur pourra enregistrer son meublé directement en ligne via « DECLALOC ».

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

• **Questions diverses :**

Participation de la commune au Spectacle des Fous sans blanc

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 8

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Séance levée à 21H30.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le 16 avril 2019 à 18 h 00**